



Étang dit l'Impérial

Étang du Lion

Étang du Fournel

GOLFE DES SAINTES-MARIES OU DE BEAUDUC

Phare de la Gachol

Étang de Galabert

Étang du Fangeassier

Étang du Grand Rascaillon

Saintes-Maries-de-la-Mer

Salin de Grand



Etape 1 - Des Saintes-Maries de la Mer à Salin de Giraud (Mairie) - 30,4 km – 7 h 30

Balisage Bleu et



1

De la place de l'Eglise, rejoindre le bord de mer par la rue Victor Hugo et suivre le littoral.

Balisage Jaune et



2

A la barrière de la station de pompage, (poteau directionnel CAM 17), continuer sur le chemin de terre avec, à gauche, les bassins de décantation des Impériaux.

3

À la jonction avec la digue surbaissée qui vient de droite, passer devant le panneau d'information, une barrière et poursuivre la digue jusqu'au pont de Rousty qui marque le début de la réserve nationale.

4

Franchir tout droit le pont de Rousty. Continuer sur la digue à la mer jusqu'au phare de la Gachole, (poteau directionnel CAM 18).

5

Poursuivre tout droit après le pont et le parking. La piste s'oriente à droite.

Entre 6 et 8 hors itinéraire, liaison secondaire accès hébergement intermédiaire 12 km - 3 h

Suivre le chemin du Fangassier C 135 à gauche puis D 36c et le chemin de la Bélugue C 140.

6

Après ce nouveau parking, le poste de vannage et le pont de la station de pompage, prendre à droite, (poteau directionnel CAM 19). Aux carrefours suivants, continuer tout droit.

7

Au croisement, virer à gauche et rester à gauche pour rejoindre la Tourvieille. Poursuivre toujours tout droit.

8

Laisser le chemin C 140 à gauche, (poteau directionnel CAM 20). Aller jusqu'à Faraman. Aux premières habitations, la route vire à gauche puis à droite vers les platanes, ensuite tout droit.

9

Aux marais salants, aller à gauche. Passer devant l'écomusée du sel, actuellement fermé au public. Aux garages, rester à gauche puis tout droit. Après la place Adrien Badin et l'hôtel La Camargue, le boulevard vire à gauche puis à droite pour rattraper la rue d'Arles. Au rond-point, prendre la première sortie vers les platanes, passer la poste, le groupe scolaire et la mairie.